

Le Tournoi de Double
Halle des Sports
34770 GIGEAN

Organisateur : Le Volant Gigeannais

Date : 17 & 18 Octobre 2026

N° Autorisation FFBad : en cours

Juge-arbitre : Kevin Delory

GEO : Fabien Lopez

Zone géographique des licenciés concernés : National

Art. 01. Le club du **Volant Gigeannais** organise son tournoi **les 17 et 18 Octobre 2026**.

Le tournoi est ouvert aux joueurs de classement **N2 à NC**, adultes et jeunes (à partir de minimales) licenciés à la FFBad.

Les doubles hommes et doubles dames se joueront le samedi 17 Octobre 2026. Les mixtes se joueront le dimanche 18 octobre 2026.

Le tarif est de **17€** pour un tableau et de **19€** pour 2 tableaux.

Les disciplines proposées pour les joueurs sont : **DH, DD, MX**.

Deux tableaux sont possibles pour toutes les catégories à raison d'un tableau par jour (double le samedi et mixte le dimanche).

Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de trois inscrits. En règle générale, tous les tableaux se dérouleront en poules suivies d'une phase à élimination directe. Toutefois, si le nombre d'inscrits est inférieur à six, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique, sans phase finale. Le comité d'organisation se réserve par ailleurs le droit de regrouper plusieurs séries si le nombre d'inscrits est insuffisant, ainsi que de limiter les inscriptions dans une ou plusieurs séries.

Nombre de participants maximum : **190**

Art.2. La compétition est régie par le règlement général FFBad des compétitions.

Art. 3. Tous les participants doivent être licenciés à la FFBad. Un contrôle de licence sera effectué au début de la compétition.

Art.4. Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre Kevin Delory. Il prend toute décision finale concernant toute requête faite par un joueur. Il tranche tout différent entre joueur, arbitre et organisateur sur les règles et les règlements. Ses décisions sont sans appel.

Art. 5. Les matchs sont en auto-arbitrage sur tout le tournoi. Toutefois, si un joueur désire un arbitre, il devra se manifester auprès du juge-arbitre, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Art. 6. Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement ainsi que les tableaux, de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits et tout ceci en accord avec le Juge-arbitre dans l'intérêt du tournoi.

Art. 7. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants officiels de la compétition sont les **LINTON 1** pour les plumes et les

Le Tournoi de Double
Halle des Sports
34770 GIGEAN

FORZA NS9 pour les plastiques. Ces volants seront à la vente lors du tournoi à la table de pointage.

Art.8. L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription afin de favoriser le bon déroulement du tournoi. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. D'autre part, toute modification ou annulation avant la date limite devra être faite par écrit. Sans cette notification, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

Les inscriptions et règlement se feront via le site : www.badnet.org à partir du **07/09/2026** à **00:00**.

La date limite des inscriptions est fixée au dimanche **04/10/2026** à **23:00**.

En cas de surnombre (plus de 190 participants), les inscriptions seront retenues selon les critères suivants, dans cet ordre : le niveau CPPH du joueur ou de la paire, puis la date et l'heure de validation complète de l'inscription (paiement inclus). Les joueurs non retenus seront placés sur une liste d'attente établie selon les mêmes critères.

Tout forfait ou abandon après le tirage au sort doit être justifié dans un délai de 5 jours par l'envoi d'un certificat à adresser par mail à la ligue Occitanie de badminton (arbitrage@badocc.org) sous peine de 2 mois de suspension de compétition.

Art. 9. Les joueurs doivent être présents dans la salle au minimum 1 heure avant l'heure prévue de leur match. Tout joueur qui devra quitter la salle le fera en accord avec le juge-arbitre et devra revenir à l'heure indiquée par celui-ci.

Art. 10 Le temps de repos entre chaque match sera de 20 minutes.

Art. 11. Les joueurs disposent de 3 minutes de temps de préparation, suite à leur appel.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points. Un set se gagne avec deux points d'écart à partir de 14 partout, avec un plafond fixé à 21 points (à 20 partout, le point suivant est décisif). La pause de milieu de set intervient lorsque le joueur ou la paire en tête atteint 8 points.

Art. 12. Passé un délai de 5 minutes tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré «Forfait» par le Juge Arbitre sans second appel.

Art. 13. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le déroulement de son match sans accord du juge-arbitre.

Art.14. En plus des joueurs, les seules personnes ayant accès au plateau seront :

- 2 conseillers par demi-terrain
- les personnes autorisées par le JA.
- Le corps arbitral

Art.15. Le volant touchant une infrastructure du gymnase au service sera à remettre « une fois ». Durant l'échange si le volant touche une infrastructure il sera considéré « FAUTE ».

Le Tournoi de Double

Halle des Sports

34770 GIGEAN

Art.16. L'ordre des matches respectera dans la mesure du possible le programme annoncé. Toutefois les horaires qui figurent sont donnés à titre indicatif et l'ordre pourra en être modifié pour le bon déroulement de la compétition. Au niveau des phases finales il est possible que les horaires ne soient plus respectés. Les joueurs doivent être présents dans la salle à l'appel de leur match.

Art.17.: Les têtes de série de chaque tableau seront déterminées à partir du CPPH en vigueur au jour du tirage au sort, qui aura lieu le jeudi **08/10/2026**. Les tableaux seront constitués en séries homogènes selon le CPPH des joueurs.

ART.18. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match sauf si le comité d'organisation décide de mettre à disposition des tablettes de scoring afin d'éviter le flux d'aller/retour à la table de marque.

Art.19. L'utilisation de substances et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue d'une compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique ou à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibé. La liste des dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton).

Art.20. Tout mineur participant doit être accompagné par un responsable légal ou tuteur en tout temps. À leur arrivée, le responsable légal doit fournir des coordonnées de contact et signer une feuille de présence à la table de marque. Cette mesure vise à assurer la sécurité et la responsabilité lors de la participation des mineurs

Art.21. En cas de forfait d'un participant ou d'une paire, le joueur ou la paire peut être remplacé par les premiers joueurs inscrits sur la liste d'attente (cf. article 13 du règlement des compétitions). Le cas échéant, un joueur pourra exceptionnellement, en remplacement d'un forfait, participer à un troisième tableau, en accord avec le joueur, le juge-arbitre et l'organisation.

Art.22. Une tenue vestimentaire, conforme à la circulaire en vigueur, sera exigée sur les terrains.

Art.23. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident en dehors des matchs.

Art.24. Droit à l'image : Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce tournoi. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors

Le Tournoi de Double
Halle des Sports
34770 GIGEAN

de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage)

Art.25. Toute participation à ce tournoi implique le respect du présent règlement.